

Un complément d'intéressement OUI mais conditionné au maintien du pouvoir d'achat !!!

La Direction d'EDF a évoqué la possibilité d'un complément d'intéressement lors d'échanges avec **FO**. Tout le monde s'accorde sur le fait que les salariés d'EDF SA ont su relever les nombreux défis, ayant jalonné l'année 2023, et ont contribué de manière significative au redressement industriel et financier de l'entreprise par rapport à 2022. Les résultats financiers, devant être présentés prochainement et qui s'annoncent être très bon, en attesteront.

C'est pourquoi **FO** revendique un complément d'intéressement 2023 à la mesure de l'effort et de l'engagement des salariés :

- Égal pour tous les salariés ;
- Récompensant l'engagement sans faille dans le redressement de l'entreprise ;
- Aidant les salariés à faire face à l'inflation subie en 2023 ;
- Arrêtant leur perte de pouvoir d'achat ;
- Juste, correspondant au montant mensuel du salaire médian à EDF soit NR 160 Ech 8 donc :

3 300 €



Une juste récompense des salariés dans le redressement industriel et financier d'EDF.

Comment peut-on aborder les objectifs en 2024 si les résultats de 2023 ne sont pas traduits par une juste reconnaissance des salariés et une préservation de leur pouvoir d'achat ???